



ACTE VI

MOBILITÉ HORS ÎLE-DE-FRANCE

UNE POSSIBILITÉ POUR TOUS

OPÉRATEURS & ENCADRANTS

LA MOBILITÉ

SANS FRONTIÈRE,

SANS BARRIÈRE

La mobilité professionnelle ne doit jamais être limitée à une catégorie, une activité ou une frontière. UNSA mobilité défend une vision claire : la liberté de choisir son parcours, ici comme ailleurs, sans aucune barrière.



“
LA MOBILITÉ
DOIT REDEVENIR
UN CHOIX,
JAMAIS UNE
CONTRAINTÉ.
”



UNE MOBILITÉ OUVERTE SUR LE MONDE

Le Groupe RATP se développe au-delà des mers, en Italie, au Maroc, en Égypte et dans d'autres territoires internationaux.

Pour nous, ces implantations doivent devenir de vraies opportunités professionnelles pour tous les agents, opérateurs comme encadrants.

Exprimer un souhait de mobilité, ce n'est pas seulement vouloir changer de site ou de département : c'est aussi pouvoir accéder à des expériences nouvelles, des compétences élargies, des parcours valorisants, partout où le Groupe est présent.



ITALIE



MAROC



ÉGYPTÉ



ET AUTRES
TERRITOIRES
INTERNATIONAUX

NOTRE POSITION EST SANS AMBIGUÏTÉ

UNSA mobilité portera cette exigence avec force et vigueur auprès de la Direction :



DES PARCOURS
OUVERTS VERS
LES FILIALES
INTERNATIONALES

UN ACCOMPAGNEMENT
STRUCTURÉ POUR
CHAQUE AGENT
VOLONTAIRE

La mobilité doit être **un choix**, jamais une contrainte.

DES ENGAGEMENTS

CLAIRS



POUR DES SOLUTIONS CONCRÈTES

Parce que la mobilité est un levier de réussite, UNSA mobilité s'engage à défendre chaque jour votre liberté de parcours.

POUR ÊTRE ACCOMPAGNÉ-E TOUS LES JOURS,
AVEC SUCCÈS :

JE CHOISIS UNSA MOBILITÉ !



UNSA MOBILITÉ, 261 rue de Paris, 93100 Montreuil



unsa-mobilite.fr

